
SÉANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION REGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE DE L'OUEST LAUSANNOIS

**(Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier,
Ecublens, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix)**

Mercredi 27 septembre 2023 à 18h30
En la salle de conférences de l'Auberge du Motty à Ecublens

Conseil intercommunal :

Présidence : Mme Arun Bolkensteyn – Conseillère communale – Bussigny
M. Daniel Berdoz – Conseiller communal – Bussigny
M. David Raccaud – Conseiller communal – Bussigny
Mme Gerardina Rigamonti – Conseillère communale – Chavannes-p-Renens
M. Pascal Maeder – Conseiller communal – Crissier
Mme Amelia Amiguet-Vercher – Conseillère communale – Ecublens
Mme Daniela Miéville – Conseillère communale – Ecublens
Mme Rosana Joliat – Conseillère communale – Renens
M. Rachid Taaroufi – Conseiller communal – Renens
M. Nicolas Guillot – Conseiller communal – St-Sulpice
M. Patrick Strobel – Conseiller communal – St-Sulpice
M. Xavier Guerry – Conseiller général – Villars-Ste-Croix
Mme Jacqueline Pernet – Conseillère générale – Villars-Ste-Croix

Comité de direction :

Mme Pascale Manzini, Présidente – Conseillère municipale – Ecublens
Mme Patricia Spack Isenrich – Conseillère municipale - Bussigny
Mme Caroline Albiker-Pochon – Conseillère municipale – Crissier
Mme Karine Clerc – Conseillère municipale – Renens
M. Olivier Matthey – Conseiller municipal – St-Sulpice
Mme Nicole Cattano – Conseillère municipale – Villars-Ste-Croix

Conseil intercommunal :

Excusés : Mme Selma Varki – Conseillère communale – Chavannes-p-Renens
Mme Amanda Bovey – Conseillère communale – Crissier
Mme Belyse Nahimana – Conseillère communale – Ecublens
Mme Carole Castillo – Conseillère communale - Renens

Comité de direction :

Excusé : M. Eduardo Camacho-Hübner – Conseiller municipal – Chavannes-p-Renens

Invités : M. Christophe Milardi, Directeur ARASOL
M. Claude Salzmann, Boursier communal d'Ecublens

Secrétaire : Mme Annie Siegler

ORDRE DU JOUR

1. Communications de la Présidente
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Assermentation de nouveaux membres du Conseil Intercommunal
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 juin 2023
5. Communications de la Présidente du CODIR
6. Communications du Directeur de l'ARASOL
7. Présentation et adoption du budget 2024 de l'ARASOL, sur la base des conclusions du rapport de la commission de gestion (annexés)
8. Mise sur pied d'une Commission pour l'étude du préavis sur la nouvelle grille salariale Decfo Sysrem – Date de séance à planifier
9. Séance extraordinaire du Conseil Intercommunal pour l'adoption du préavis sur la nouvelle grille salariale Decfo Sysrem
10. Dates de séance de la commission de gestion et du Conseil intercommunal pour l'adoption des comptes et du rapport d'activité 2023
11. Dates de séance de la commission de gestion et du Conseil intercommunal pour l'adoption du budget 2025
12. Divers
13. Direction Générale de la Cohésion Sociale : présentation du service

1. Communications de la Présidente

Madame la Présidente ouvre la séance. Elle remercie la commune d'Ecublens pour son accueil. Elle salue les représentants de la Direction générale de la Cohésion sociale qui feront une présentation de leur département à la fin de la séance. Des échanges complémentaires pourront se tenir lors de l'apéritif qui clôturera notre rencontre.

La Présidente ouvre la discussion sur ces communications. La parole n'est pas demandée.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté, sans demande de modifications, à l'unanimité des membres présents.

3. Assermentation de nouveaux membres du Conseil Intercommunal

Mme A. Bolkensteyn demande à l'assemblée de se lever en vue de l'assermentation de M. Xavier Guerry de Villars-Ste-Croix. Après la lecture du serment, Mme la Présidente le prie de lever la main droite et de dire « Je le promets » et le félicite pour son engagement.

Mme Carole Castillo sera assermentée à la prochaine séance ainsi que Mme Berlyse Nahimana de ~~Renens~~. *Ecublens*

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 juin 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, sans commentaires, avec remerciements à son auteure.

5. Communications de la Présidente du CODIR

Elle accueille les membres du Conseil intercommunal ainsi que les deux représentants de la Cohésion sociale du canton, qui ont rencontré les conseillers communaux de toutes les RAS, la région de l'Ouest lausannois étant la dernière visite agendée.

- La Porte d'orientation sociale est en déploiement, avec des chiffres déjà probants sur sa fréquentation.
- Entre autres finalisations de projets, la nouvelle grille salariale qui est en consultation auprès du personnel. Celle-ci fera l'objet d'un préavis du Comité de direction pour une adoption du Conseil intercommunal, normalement dans le courant du 1^{er} semestre 2024.
- D'autre part, la direction a mandaté l'UCA du canton (Unité de Conseils en management), pour étudier l'impact des trois départs en retraite de cadres en 2024 pour revoir l'organigramme de l'ARASOL.
- Dans le cadre budgétaire, il a été accepté par le CODIR de doter la conférence des municipaux de la cohésion sociale d'un secrétariat, qui sera tenu par un collaborateur de l'ARASOL, les dossiers traités étant très perméables entre la région et les problématiques des communes. Ce poste, qui a été évalué à 20 %, permettra d'assurer un suivi et de soulager les administrations communales au niveau des prises de procès-verbaux. Le financement sera régional et en charge des communes selon la clé de répartition en vigueur et une facture sera adressée à la commune de Prilly. Une convention devra être établie entre Prilly et l'ARASOL ; cela demandera le dépôt d'un préavis et une décision du Conseil intercommunal sur cette question.

Elle remercie d'ailleurs ses collègues du Comité de direction pour leur travail et souligne le plaisir qu'elle a à travailler avec eux.

Mme P. Manzini profite également pour remercier le personnel de l'ARASOL pour son travail et son engagement auprès de la population de la région.

La Présidente du Conseil intercommunal ouvre la discussion sur ces communications. La parole n'est pas demandée.

6. Communications du Directeur de l'ARASOL

6.1. Nouvelles primes d'assurance maladie

Le CSR et l'AAS sont très impliqués dans ce dossier, où il s'agit d'aider la population à changer de caisse lorsque les primes ou les franchises sont trop élevées.

Pour cette année, une information est donnée dans le cadre de manifestations de la région, afin de toucher un maximum de personnes plutôt que d'organiser des séances publiques au CSR.

Merci de faire savoir à la direction les manifestations sur les communes qui permettraient une intervention de l'ARASOL.

6.2. Repas solidaires ou autres manifestations

Une équipe mobile a été constituée pour être présente dans des manifestations de la région et faire connaître les prestations de l'ARASOL au public.

6.3. Evolution des dossiers RI

Le nombre de dossiers RI reste assez stable avec une légère augmentation.

Depuis le 1^{er} semestre 2023, il y a une recrudescence d'ouvertures de dossiers PC AVS/AI, soit une augmentation de 88 %. Ces chiffres sont en voie d'être analysés. Pour le moment, le financement n'est pas calculé, comme pour le CSR, au nombre de dossiers, mais il est revu d'une manière linéaire à la hausse, depuis 2022, où le financement est assumé par le canton.

La Présidente du Conseil intercommunal ouvre la discussion sur ces communications. La parole n'est pas demandée.

7. Présentation et adoption du budget 2024 de l'ARASOL, sur la base des conclusions du rapport de la commission de gestion (annexés)

Le budget est présenté sous une forme résumée par le directeur par la projection d'un power-point. Les principaux enjeux sont les suivants :

1. Les activités du CSR et de l'AAS sont principalement financées par le canton.
 2. Le passage à un nouveau système de rémunération (Decfo system)
 3. Le maintien et le renforcement d'un appui social populationnel avec l'ouverture de la Porte d'Orientation Sociale (pour les situations à qui ne sont pas versées de RI)
 4. Coordination de la Conférence de la cohésion sociale de l'Ouest lausannois
 5. Les activités sont auto-financées
-
1. Le budget est fixé selon les règles de financement exclusivement posées par le canton. Ce budget est indicatif, car il est revu tous les 3 mois selon le nombre de dossiers RI payés.
 2. Il est proposé de basculer tous les collaborateurs sur la nouvelle grille salariale, en préservant les droits acquis, au 1^{er} juillet 2024 probablement. Le coût a été estimé à CHF 12'500.-.
 3. Il s'agit d'1 poste d'assistant social à 80 %, qui travaille au sein de la POS, et qui sert une population qui n'a pas droit aux prestations de l'aide sociale. Ce poste a été chiffré à CHF 95'700.-.
 4. Création d'un poste à 20 % pour la coordination de la Conférence de la cohésion sociale de l'Ouest lausannois. La charge a été calculée à CHF 25'400.-, répartie pour CHF 21'500.- à l'ARASOL et CHF 3'900.- à la commune de Prilly.
 5. Au niveau des nouvelles prestations régionales auto-financées, il peut être cité le soutien aux outils numériques dans le cadre du projet Vaud pour vous. Les deux régions, l'ARASPE (région de Prilly-Echallens) et l'ARASOL (région de l'Ouest lausannois) qui travaillent ensemble sur ce projet, l'ont nommé « Clic ensemble ». Maintenant, il s'agira de recruter des personnes bénévoles pour accompagner les personnes en difficulté avec les outils numériques, issues des deux régions.

L'Aide Individuelle au Logement, sera bientôt dispensée par l'ARASOL (collaborateurs de l'AAS) pour la population renanaise. Il s'agira de répondre ainsi à environ 90 bénéficiaires. L'ARASOL est encore en attente d'une décision favorable du Conseil communal de Renens.

Pour le troisième pôle de prestations, il s'agit d'intégrer à la POS, jusqu'à 10 partenaires régionaux par semaine. Pour le moment, la POS accueille 7 à 8 partenaires (Pro Infirmis, Pro Senectute, le CMS...).

Le tableau « Répartition des coûts » montre les financements régional et cantonal ainsi qu'une part très faible de partenaires diverses pour l'AAS.

Au final, le coût par habitant, pour 2024, reste à CHF 6.48, comme pour le budget 2023.

Le budget est repris page par page. La parole n'est pas demandée.

Les conclusions du rapport de la commission de gestion sont lues par Mme Pernet.

→ **Le budget 2024 de l'ARASOL est accepté, tel que présenté, par l'ensemble des membres présents. Il n'y a ni avis contraire, ni abstention.**

Madame la Présidente remercie la direction et M. Cl. Salzmann pour l'élaboration du budget ainsi que Mme Pernet pour le rapport de la commission.

8. Mise sur pied d'une Commission pour l'étude du préavis sur la nouvelle grille salariale Decfo Sysrem – Date de séance à planifier

Ce point a déjà été expliqué dans les communications. Avec le Comité de direction, il est proposé de mandater les membres de la Commission de gestion pour étudier ce préavis.

→ La date du mardi 20 février 2024 à 18h00 est arrêtée.

Il est proposé qu'il y ait un suppléant au cas où la personne nommée ne puisse pas venir. Il est prévu que cette question soit reprise dans l'étude du statut de l'ARASOL.

Pour l'heure, il est décidé que la commission de gestion soit élargie à un suppléant en cas d'absence, pour l'étude du préavis de Defco sysrem. En cas d'absence prévue, chaque membre est responsable de désigner un autre représentant de sa commune à la Commission de gestion.

→ **Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents. Ainsi. Chaque membre de la commission de gestion aura la responsabilité de désigner un remplaçant en cas d'absence du/de la conseiller/ère nommé/e, pour éviter une vacance dommageable.**

9. Séance extraordinaire du Conseil Intercommunal pour l'adoption du préavis sur la nouvelle grille salariale Decfo Sysrem

→ La date du mercredi 13 mars 2024 à 18h30 est arrêtée.

10. Dates de séance de la commission de gestion et du Conseil intercommunal pour l'adoption des comptes et du rapport d'activité 2023

→ La date du mardi 7 mai à 18h00 est arrêtée pour la commission de gestion.

→ La date du mardi 25 juin* à 18h30 est arrêtée pour le Conseil intercommunal

En lieu et place du mardi 4 juin 2024 à 18h30.

11. Dates de séance de la commission de gestion et du Conseil intercommunal pour l'adoption du budget 2025

→ La date du mardi 3 septembre 2024 à 18h00 est arrêtée pour la commission de gestion.
→ La date du mardi 24 septembre 2024 à 18h30 est arrêtée pour le Conseil intercommunal.
Cf tableau récapitulatif ci-joint.

12. Divers

Il n'y a pas de points divers.

13. Direction Générale de la Cohésion Sociale : présentation du service

Madame la Présidente donne la parole aux deux représentants du canton pour une présentation de l'organigramme et des activités de la Direction Générale de la Cohésion sociale cantonale.

Il s'agit de M. Antoniello Spagnollo, responsable de l'une des trois directions qui composent la DGCS, soit la Direction de l'Insertion et de la Solidarité et M. Matthieu Capcarrère, conseiller stratégique du Directeur général de la Cohésion sociale.

M. A. Spagnollo rappelle que ces visites de représentants cantonaux aux CI sont une volonté du canton, ce dernier étant très en lien avec les régions d'action sociale. L'idée est de venir présenter la DGCS et ses missions, ses aspects financiers puisque ceux-ci comprennent les coûts des ARAS ainsi que ses perspectives et déploiements futurs.

La présentation n'est pas reprise ici, celle-ci ayant été envoyée aux membres du Conseil intercommunal et du Comité de direction après la séance.

Mme Arun Bolkensteyn remercie les représentants du canton pour leur présentation et des échanges riches qui ont suivis. Elle invite les participants à les poursuivre autour d'un verre.

La séance est levée à 20h50.

La Présidente



Arun Bolkensteyn

La Secrétaire



Annie Siegler

Annexe : tableau récapitulatif des séances 2024

Renens, février 2024/as